
Agir contre les risques psychosociaux au travail

Introduction

Les RPS c'est quoi ?

Les harcèlements, les souffrances au travail, la violence au travail, les discriminations...

Notions de santé mentale au travail et enjeux

Prévenir l'apparition des RPS

Faire le point

Initier une démarche de prévention (ou la renforcer)

Mobiliser des outils à la portée de l'entreprise : document unique d'évaluation des risques, plan d'action, entretiens annuels, suivi de la durée et de la charge de travail...

Impliquer tous les acteurs (CSE, médecin du travail...)

Savoir réagir

Mettre en place des dispositifs d'alerte efficaces

Agir lorsqu'un collaborateur est en difficulté

JEUDI 16 JUIN 2022

9 heures – 12 heures 30



CARABIN - STIERLEN
Avocats Barreau de Rennes